

L'ŒUVRE D'ORIENT

(Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

20 Rue du Regard
75006 Paris
SIREN : 784 286 007

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINÉS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

L'ŒUVRE D'ORIENT

(Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

20 Rue du Regard

75006 Paris

SIREN : 784 286 007

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINÉS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association L'Œuvre d'Orient relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé en page 5 de l'annexe des comptes annuels concernant les changements de méthode de comptabilisation et de présentation des comptes annuels occasionnés par l'application du règlement ANC 2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous nous sommes assurés de la prise en compte exhaustive des comptes des structures comprises dans le périmètre de combinaison pour l'établissement des comptes combinés.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note page 17 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes combinés.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 mai 2021.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 9 juin 2020

Le Commissaire aux comptes
Léo JEGARD & ASSOCIES

François JEGARD
Commissaire aux comptes

Signé électroniquement par
CONNECTIVE NV - CONNECTIVE
ESIGNATURES de la part de
François JEGARD
(f.jegard@jegardcreatis.com)
Date : 09/06/2021 16:39:50
Signé avec le code à usage unique
: 747562



COMPTES ANNUELS

ŒUVRE D'ORIENT - Comptes combinés
BILAN ACTIF AU 31/12/2020

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	89 751,80	24 219,18	65 532,62	
Autres Immobilisations incorporelles	111 273,97	94 967,22	16 306,75	32 394,02
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres Immobilisations corporelles	433 629,32	310 203,58	123 425,74	124 274,98
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	1 206 008,89		1 206 008,89	
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	249 143,30		249 143,30	249 143,30
Prêts	456 250,00	25 000,00	431 250,00	396 400,00
Autres	676,00		676,00	676,00
Total I	2 546 733,28	454 389,98	2 092 343,30	802 888,30
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	21 126,27		21 126,27	39 384,52
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>			1 082 418,42	
Autres	849 592,31		844 283,98	426 244,02
Valeurs mobilières de placement	4 445 869,27	5 858,99	10 726 346,67	9 906 074,07
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	8 013 763,25		11 570 625,18	10 060 672,68
Charges constatées d'avance	41 447,29		41 447,29	38 729,18
Total II	13 371 798,39	5 858,99	24 286 247,81	20 471 104,47
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)	2 795,84		2 795,84	2 454,62
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	15 921 327,51	460 248,97	26 381 386,95	21 276 447,39

ŒUVRE D'ORIENT - Comptes combinés

BILAN PASSIF AU 31/12/2020

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	21 961,16	2 427 151,41
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	2 456 230,25	
Ecarts de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		3 390 592,14
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	4 000 000,00	
Autres		4 000 000,00
Report à nouveau	213 189,25	-159 115,61
Excédent ou déficit de l'exercice	4 019 292,02	330 295,84
Situation nette (sous total)	10 710 672,68	9 988 923,78
Fonds propres consommables	4 156 081,23	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	14 866 753,91	9 988 923,78
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 321 583,22	
Total II	4 321 583,22	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 795,84	2 454,62
Total III	2 795,84	2 454,62
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		1 001 529,15
- sur autres ressources		3 837 749,36
Total III bis		4 839 278,51
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 494,97	20 844,34
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	628 674,26	494 834,17
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	356 961,43	324 504,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 203 123,32	5 603 569,90
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	7 190 253,98	6 443 752,57
Ecarts de conversion Passif (V)		2 037,91
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	26 381 386,95	21 276 447,39

ŒUVRE D'ORIENT - Comptes combinés
COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	15 415,60	15 119,38
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	893 000,00	
Subventions		1 073 920,01
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	20 330 105,28	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	10 207,49	21 281,12
Utilisations des fonds dédiés	4 839 278,51	
Autres produits		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat	5 116 458,81	
Autres produits	76 963,34	15 669 708,40
Total I	31 281 429,03	16 780 028,91
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	15 877,12	17 223,70
Variation de stock	18 258,25	-8 726,03
Autres achats et charges externes	2 575 632,50	2 327 266,21
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	150 627,66	121 902,50
Salaires et traitements	1 288 091,66	1 204 340,46
Charges sociales	515 249,70	512 820,97
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	63 580,57	53 563,71
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	4 321 583,22	
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	18 445 602,08	11 767 981,69
Total II	27 394 502,76	15 996 373,21
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 886 926,27	783 655,70
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	168 868,92	157 549,07
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	12 590,94	62 467,74
Différences positives de change	5 188,99	7 655,56
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 684,37	45 742,69
Total III	196 333,22	273 415,06
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 993,43	37 590,94
Intérêts et charges assimilées	3 892,53	3 619,17
Différences négatives de change	5 429,40	7 763,34
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	34 374,11	13 152,83

Total IV	56 689,47	62 126,28
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	139 643,75	211 288,78
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	278,00	1 880,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-278,00	-1 880,00
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	7 000,00	6 853,00
Total des produits (I + III + V)	31 477 762,25	17 053 443,97
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	27 458 470,23	16 067 232,49
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		4 183 362,87
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		4 839 278,51
EXCEDENT OU DEFICIT	4 019 292,02	330 295,84
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		629 019
TOTAL		629 019
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	629 019	
TOTAL	629 019	

PREAMBULE - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le périmètre de combinaison est constitué par l'ensemble des entités suivantes :

- Association ŒUVRE D'ORIENT,
- Fonds de soutien de l'ŒUVRE D'ORIENT,
- Fonds de l'ŒUVRE D'ORIENT,
- Fondation ŒUVRE D'ORIENT.

La Fondation ŒUVRE D'ORIENT est sous l'égide de la Fondation CARITAS.

L'entité combinante est l'Association ŒUVRE D'ORIENT.

Le lien de combinaison résulte du fait que les entités précitées ont, en vertu de relations suffisamment proches (affectio familiae), des objectifs communs assez étendus pour engendrer un comportement social, technique ou financier commun.

L'exercice social clos le 31 décembre 2020 a une durée de 12 mois, l'exercice précédent avait également une durée de 12 mois.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont présentés sous forme de liste avec la comparaison de l'exercice précédent.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 26 381 386.95 euros.

Le résultat net comptable est excédentaire de 4 019 292.02 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19 mai 2021 par les dirigeants.

Activité de l'association Œuvre d'Orient :

Depuis plus de 160 ans, l'Œuvre d'Orient est engagée auprès des chrétiens d'Orient dans 23 pays au Moyen-Orient, dans la Corne de l'Afrique, en Europe Orientale et en Inde.

En temps de guerre comme de paix, elle soutient l'action des communautés religieuses qui interviennent auprès de tous, sans considération d'appartenance religieuse.

Nos 4 domaines d'intervention :

Éducation

Plus de 400 établissements bénéficient aujourd'hui du soutien de l'Œuvre d'Orient pour la scolarisation des enfants pauvres, la reconstruction des bâtiments, l'achat de matériel scolaire, le salaire des éducateurs et professeurs... Elle soutient également l'enseignement francophone qui favorise le vivre ensemble dans ces pays aux identités plurielles.

Soins et aide sociale

L'Œuvre d'Orient finance la prise en charge de 3 millions de malades au sein de dispensaires, d'hôpitaux, d'institutions pour personnes handicapées ou âgées.

Action auprès des communautés

En accompagnant la formation des religieux et des religieuses, l'Œuvre d'Orient permet aux prêtres et aux congrégations de poursuivre leurs missions quotidiennes au service des populations.

Culture et patrimoine

L'Œuvre d'Orient agit en faveur du patrimoine du christianisme oriental en le protégeant sur place et en le faisant connaître en France. Il est le témoin de l'enracinement et de la légitimité des chrétiens dans les sociétés orientales.

A travers ces 4 domaines d'action, l'œuvre d'Orient remplit une mission de plaidoyer en faveur des chrétiens d'Orient et à travers eux pour tout homme de bonne volonté afin que chacun bénéficie d'une pleine citoyenneté et des mêmes droits, homme ou femme, sans considération d'appartenance politique ou religieuse.

Activité de la fondation Œuvre d'Orient :

La Fondation de l'Œuvre d'Orient soutient et promeut les œuvres sociales éducatives ou caritatives (dispensaires, hôpitaux, crèches, orphelinats, écoles...), s'exerçant auprès des populations orientales (Europe, Afrique Orientale, Asie), prioritairement les plus fragiles de toutes religions et de toutes nationalités.

Activité du fonds de l'Œuvre d'Orient :

Le Fonds de l'œuvre, fonds de dotation à dotation consommable, disposant de droit de la pleine capacité à accepter les libéralités, a été créé en 2011 pour recueillir les legs consentis à l'œuvre d'Orient pour soutenir ses missions. Les fonds recueillis soutiennent les projets caritatifs des communautés chrétiennes en Orient dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

Activité du fonds de soutien de l'Œuvre d'Orient :

Le Fonds de soutien de l'œuvre d'Orient étant un fonds de dotation à dotation non consommable, bénéficie de l'exemption d'imposition sur les revenus financiers et fonciers. Il a été créé pour regrouper et accueillir les dotations en capital consenties à l'œuvre d'Orient pour que leurs revenus soutiennent dans la durée l'action de l'œuvre.

Les fonds recueillis soutiennent les projets caritatifs des communautés chrétiennes en Orient dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

Aucun fait significatif n'est à signaler sur l'exercice. La crise sanitaire n'a pas bouleversé l'activité de notre structure sur l'exercice 2020

Evènements significatifs postérieurs à la clôture :

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19 risquent d'avoir des conséquences importantes sur nos comptes en 2021. Il n'est pas possible aujourd'hui d'en apprécier l'impact chiffré, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, de financement, ou des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations. Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité mais, à la date d'arrêt des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité des entités du périmètre à poursuivre leur exploitation

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement numéro 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement numéro 2018-06 du 5 décembre 2018 réformant le règlement CRC 99-01.

Pour l'application de ces règlements l'association a choisi la méthode prospective.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Opérations inter-entités combinées :

Les opérations suivantes ont été éliminées des comptes :

- Produits et charges sur legs reçus par l'association et reversés au Fonds de dotation,
- Produits et charges sur Fonds dédiés : Les Fondations à l'œuvre reçus par l'Association et reversés au Fonds de Soutien.
- Versements reçus par l'Association de la Fondation pour le financement de ses projets, paiements des projets de la Fondation.

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement), et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Site internet :

Le site internet de l'association est un site « actif » car il participe aux systèmes d'information de l'association et permet les paiements en ligne des donateurs.

Les dépenses de développement du site internet de l'association ont été comptabilisées à l'actif et sont amortis sur une durée de trois ans depuis le 1^{er} janvier 2018. Auparavant, la durée d'amortissement était de un an.

La méthode de comptabilisation à l'actif pour les sites actifs est la méthode préférentielle, avis du CNC 2003-11.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat (y compris droits de douane et taxes récupérables ou non, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement), et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Il n'a pas été possible de décomposer les biens figurant à l'actif. La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée d'usage.

Immobilisations financières – Participations et autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement – Titres divers en portefeuille :

Ces titres sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les cessions sont évaluées selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

Fonds dédiés :

Les dons attribués sont affectés en totalité au projet individuel concerné et sont versés à 100% à ces projets.

Les dons thématiques ne concernent pas de projet individuel. Ils concernent un pays dans son ensemble. Ils font l'objet d'une retenue à la source de 15% qui est enregistrée dans les dons généraux. Les 85% restant sont versés à des projets dans les pays concernés.

Les subventions concernent des projets individuels.

Changement de méthode comptable :

L'application du règlement ANC 2018-06 à partir du 1^{er} janvier 2020 vient modifier la présentation des états financiers.

Legs et successions perçus par le fonds de l'Œuvre d'Orient

Les legs et successions sont dorénavant inscrits à l'actif du bilan dès leurs acceptations par le Conseil d'Administration. Auparavant, les legs et successions étaient comptabilisés qu'au moment de l'encaissement des fonds. Les valeurs des successions à encaisser au 1^{er} janvier 2020 ont été comptabilisées suivant les informations en notre possession à cette date, valeurs qui a pu différer du total inscrit dans l'annexe des comptes au 31 décembre 2019.

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT – COMPTES COMBINES

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Valeurs brutes en début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Durée d'amort.
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions brevets, droits similaires					
Logiciels informatiques	16 971,80	72 780,00		89 751,80	1 et 2 ans
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Fichiers donateurs	11 960,00			11 960,00	1 an
Site Internet	99 313,97			99 313,97	1 et 3 ans
TOTAL	128 245,77	72 780,00		201 025,77	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Valeurs brutes en début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Durée d'amort.
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Installations et agencements					
Installations techniques, matériels					
Autres immobilisations corporelles					
Installations générales	33 750,50			33 750,50	10, 5 et 3 ans
Matériels de transport	58 984,40			58 984,40	5 ans
Mat. Bureau, informatique, mobilier	301 497,74	39 396,68		340 894,42	10, 5 et 3 ans
Immobilisations corporelles en-cours					
TOTAL	394 232,64	39 396,68		433 629,32	

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT – COMPTES COMBINES
**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Provision
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés					
College stanislas	304,90			304,90	NEANT
Domalians	248 838,40			248 838,40	NEANT
Prêts					
Au personnel	21 400,00		21 400,00		NEANT
A pluralisme et culture	50 000,00			50 000,00	50,00%
Aux chaldéens	350 000,00		43 750,00	306 250,00	NEANT
A l'institut des Chrétiens d'Orient		100 000,00		100 000,00	NEANT
Autres immobilisations financières					
Dépôts et cautionnements	676,00			676,00	NEANT
TOTAL	671 219,30	100 000,00	65 150,00	706 069,30	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Désignation	Amortis en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortis en fin d'exercice
Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions brevets, droits similaires				
Logiciels informatiques	16 971,80	7 247,38		24 219,18
Logiciel SAGESS				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Fichiers donateurs	11 960,00			11 960,00
Site Internet	66 919,95	16 087,27		83 007,22
Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales	23 140,03	2 144,87		25 284,90
Matériels de transport	28 163,03	11 796,88		39 959,91
Matériels de bureau et informatique, mobilier	218 654,60	26 304,17		244 958,77
Immobilisations corporelles en-cours				
TOTAL	365 809,41	63 580,57		429 389,98

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT – COMPTES COMBINES

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

ETAT DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT INSCRITES AU BILAN

Nature	Valeurs comptables	Valeurs actuelles	Plus values latentes	Moins values latentes
Bnp valeurs soc.immobilières	2 740 151,83	3 119 042,38	384 586,17	5 695,62
Bnp titres mandat				
Titres donation hors gestion	313 451,15	440 088,80	130 976,25	4 338,60
Neuflize titres	513 746,45	546 758,81	33 012,36	
Bons de capitalisation	4 069 194,70	4 069 194,70		
Placements monétaires	3 100 000,13	3 224 074,60	124 074,47	
TOTAL	10 736 544,26	11 399 159,29	672 649,25	10 034,22

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature de la provision	Valeurs au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeurs en fin d'exercice
Valeurs mobilières de placement				
Bnp valeurs soc.immobilières (asso)	10 562,30	5 695,62	10 562,30	5 695,62
titres (fondation)		373,60		373,60
titres Neuflize (fonds OO)	3 144,00	3 965,00	3 144,00	3 965,00
Nsmd (asso)	1 296,70	163,37	1 296,70	163,37
TOTAL	15 003,00	10 197,59	15 003,00	10 197,59

ACTIF - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Créances		Montant net	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	431 250,00		431 250,00
	Autres immobilisations financières	676,00		676,00
Actif circulant	Créances reçues par Legs	1 082 418,42	1 082 418,42	
	Personnel	500,00	500,00	
	Organismes sociaux	14 337,20	14 337,20	
	Impôts et taxes			
	Groupes et associés	20 000,00	20 000,00	
	Débiteurs divers	809 446,78	809 446,78	
	Charges constatées d'avance	41 447,29	41 447,29	
TOTAL		2 400 075,69	1 968 149,69	431 926,00
Renvois	Prêts accordés en cours d'exercice	100 000,00		
	Prêts remboursés en cours d'exercice	65 150,00		

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT – COMPTES COMBINES

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS ET VARIATION

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
	Montant global avant règlement ANC 2018-06	Impact du règlement ANC 2018-06	Montant global avec règlement ANC 2018-06				
Fonds propres sans droit de reprise	2 427 151 €		2 427 151 €		51 040 €		2 478 191 €
Fonds propres avec droit de reprise	3 390 592 €	-3 390 592 €	0 €				
Ecart de réévaluation							
Réserves	4 000 000 €		4 000 000 €				4 000 000 €
Report à nouveau	-159 116 €		-159 116 €	372 305 €			213 189 €
Excédent ou déficit de l'exercice	330 296 €		330 296 €	-330 296 €	4 019 292 €		4 019 292 €
Situation nette	9 988 924 €		6 598 332 €				10 710 673 €
Fonds propres consommables	0 €	3 390 592 €	3 390 592 €		5 923 957 €	5 158 468 €	4 156 081 €
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL	9 988 924 €		9 988 924 €	42 009 €	9 994 289 €	5 158 468 €	14 866 754 €

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT – COMPTES COMBINES

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	1 001 529,15 €	462 510,17 €	1 001 529,15 €	0,00 €	0,00 €	462 510,17 €	0,00 €
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
- Dons attribués	2 553 312,96 €	1 765 307,43 €	2 553 312,96 €	0,00 €	0,00 €	1 765 307,43 €	0,00 €
- Dons thématiques	687 168,21 €	1 215 375,10 €	687 168,21 €	0,00 €	0,00 €	1 215 375,10 €	0,00 €
- Dons œuvres ecclésiastiques	597 268,19 €	878 390,52 €	597 268,19 €	0,00 €	0,00 €	878 390,52 €	0,00 €
TOTAL	4 839 278,51 €	4 321 583,22 €	4 839 278,51 €	0,00 €		4 321 583,22 €	

IMPOTS SUR LES PRODUITS FINANCIERS

Nature	Taux de l'impôt	Assiette de l'impôt	Impôt à payer
Obligations françaises, contrat de capitalisation	10,00%		
Dividendes	15,00%	646	97
Titres de société immobilières, obligations étrangères et intérêts	24,00%	28 762	6 903
TOTAL		29 408	7 000

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT – COMPTES COMBINES

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

PASSIF - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes					
A un an maximum à l'origine		1 494,97	1 494,97		
A plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		628 674,26	628 674,26		
Personnel et comptes rattachés		119 065,88	119 065,88		
Organismes sociaux		213 784,55	213 784,55		
Etat et collectivités publiques		24 111,00	24 111,00		
Dettes sur immobilisations					
Groupe et associés		33 365,80	33 365,80		
Autres dettes		6 169 757,52	6 169 757,52		
Produits constatés d'avance					
TOTAL		7 190 253,98	7 190 253,98		
Renvois	Emprunts souscrits				
	Emprunts remboursés				

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Missions	Exercice
Certification des comptes annuels	69 480
Autres missions	
TOTAL	69 480

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT – COMPTES COMBINES

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

TABLEAUX DE PASSAGE POUR APPLICATION ANC 2018-06 SUR COMPTES 2019

1. Compte de résultat

Compte de résultat	2020	2019 reclassé	Reclassement	2019 approuvé
Produits d'exploitation	26 442 151	16 780 029		16 780 029
Utilisation des fonds dédiés	4 839 279	4 183 363	4 183 363	
Total des produits d'exploitation	31 281 429	20 963 392		16 780 029
Charges d'exploitation	23 072 920	15 996 373		15 996 373
Report en fonds dédiés	4 321 583	4 839 279	4 839 279	
Total des charges d'exploitation	27 394 503	20 835 652		
Résultat d'exploitation	3 886 926	127 740		
Résultat financier	139 644	211 289		211 289
Résultat exceptionnel	-278	-1 880		-1 880
Impôt sur les bénéfices	-7 000	-6 853		-6 853
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			-4 183 363	4 183 363
Engagements à réaliser sur les ressources affectées			4 839 279	-4 839 279
Excédent ou déficit	4 019 292	330 296		330 296

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT – COMPTES COMBINES

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

2. Produits d'exploitation

Produits d'exploitation	2 020	2 019 reclassé	Reclassement	2 019 approuvé
Cotisations				
Ventes de biens et services / ventes de marchandises	15 415,60	15 119,38		15 119,38
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
<i>dont ventes de biens relatives aux activités SMS</i>				
Ventes de prestations de services				
<i>dont parrainages</i>				
<i>dont ventes de prestations de services relatives aux activités SMS</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	893 000,00	1 073 920,01		1 073 920,01
<i>dont Contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités SMS</i>				
Ressources liées à la générosité du public	20 330 105,28	15 669 708,40	15 669 708,40	
recettes des opérations de collecte de fonds				
parrainages reçus villages, enfants et cadeaux				
<i>dont dons manuels</i>	20 330 105,28	15 669 708,40	15 669 708,40	
<i>dont Mécénats</i>				
<i>dont Legs, donations et assurances vie</i>				
Contributions financières				
Reprises des amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	10 207,49	21 281,12		21 281,12
Utilisations des fonds dédiés	4 839 278,51	4 183 362,87	4 183 362,87	
Autres produits	5 193 422,15		-15 669 708,40	15 669 708,40
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	31 281 429,03	20 963 391,78	4 183 362,87	16 780 028,91

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Indemnité de départ à la retraite :

Compte tenu de l'effectif salarié de l'Association cette information est non significative.

Assurance-vie :

Les assurances vie sont encaissées par le Fonds de l'ŒUVRE D'ORIENT

Les assurances vie en cours de réalisation au 31 décembre 2020 s'élèvent à la somme de 1 101 915.41 euros

Bénévolat :

L'association bénéficie des services de plusieurs bénévoles au siège social, en Province et à l'étranger.

Le temps consacré à l'association peut être estimé à 29.54 personnes à temps plein.

Sur la base d'un SMIC mensuel chargé à 15%, le coût annuel peut-être évalué à 629 019 euros.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2020		EXERCICE 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	25 630 306	20 396 402	15 849 965	15 849 965
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	25 446 564	20 330 105	15 617 711	15 617 711
- Dons manuels	25 446 564	20 330 105	15 617 711	14 638 297
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	183 742	66 297	232 254	107 642
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	102 586		67 091	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	102 586		67 091	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	893 000		1 073 920	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	12 591	9 447	62 468	62 468
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	4 839 279	3 837 749	4 183 363	4 030 063
TOTAL	31 477 762	24 243 598	21 236 807	19 942 496
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	19 887 920	13 408 576	13 145 042	11 939 940
1.1 Réalisées en France	676 811	676 811	157 536	157 536
- Actions réalisées par l'organisme	676 811	676 811	122 771	122 771
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			34 765	34 765
1.2 Réalisées à l'étranger	19 211 109	12 731 765	12 987 506	11 782 404
- Actions réalisées par l'organisme	884 912	884 912	1 417 059	1 417 059
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	18 326 197	11 846 853	11 570 447	10 365 345
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 142 308	1 142 308	1 150 362	1 150 362
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 142 308	1 142 308	1 150 362	1 150 362
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 086 665	1 995 773	1 734 237	1 641 898
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	12 993	8 655	37 591	37 591
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	7 000			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	4 321 583	3 859 073	4 839 278	3 837 749
TOTAL	27 458 470	20 414 385	20 906 510	18 607 540
EXCEDENT OU DEFICIT	4 019 292	3 829 213	330 297	1 334 956

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2020		EXERCICE 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	629 019	629 019	916 606	916 606
Bénévolat	629 019	629 019	916 606	916 606
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	629 019	629 019	916 606	916 606
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	584 897	584 897	873 006	873 006
Réalisées en France	197 603	197 603	137 855	137 855
Réalisées à l'étranger	387 294	387 294	735 151	735 151
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0	0	0	0
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	44 122	44 122	43 600	43 600
TOTAL	629 019	629 019	916 606	916 606

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT – COMPTES COMBINES

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	13 408 576	11 939 940	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	20 396 402	14 745 939
1.1 Réalisées en France	676 811	157 536	1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	676 811	122 771	1.2 Dons, legs et mécénats	20 330 105	14 638 297
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	34 765	- Dons manuels	20 330 105	14 638 297
1.2 Réalisées à l'étranger	12 731 765	11 782 404	- Legs, donations et assurances-vie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	884 912	1 417 059	- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	11 846 853	10 365 345	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	66 297	107 642
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 142 308	1 150 362			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 142 308	1 150 362			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 995 773	1 641 898			
TOTAL DES EMPLOIS	16 546 657	14 732 200	TOTAL DES RESSOURCES	20 396 402	14 745 939
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	8 655	37 591	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	9 447	62 468
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 859 073	3 837 749	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	3 837 749	4 030 063
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	3 829 213	230 930	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	24 243 598	18 838 470	TOTAL	24 243 598	18 838 470
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	2 989 247	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	3 829 213	
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-83 446	
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	6 735 014	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019		EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	584 897	873 006	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	629 019	916 606
Réalisées en France	197 603	137 855	Bénévolat	629 019	916 606
Réalisées à l'étranger	387 294	735 151	Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0	0	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	44 122	43 600			
TOTAL	629 019	916 606	TOTAL	629 019	916 606

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	3 837 749	4 030 063
(-) Utilisation	3 837 749	4 030 063
(+) Report	3 859 073	3 837 749
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	3 859 073	3 837 749

COMMENTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

1. Périmètre du Compte de résultat par origine et destination

Le périmètre de combinaison est constitué par l'ensemble des entités suivantes :

- Association ŒUVRE D'ORIENT,
- Fonds de soutien de l'ŒUVRE D'ORIENT,
- Fonds de l'ŒUVRE D'ORIENT,
- Fondation ŒUVRE D'ORIENT.

La Fondation ŒUVRE D'ORIENT est sous égide de la Fondation CARITAS.

L'entité combinante est l'Association ŒUVRE D'ORIENT.

Les quatre entités combinées sont prise en compte dans les colonnes « TOTAL » en 2020 et en 2019.

Seules l'Association ŒUVRE D'ORIENT et la Fondation ŒUVRE D'ORIENT sont tenues d'établir un CROD et un compte d'emploi des ressources, puisqu'elles font appel à la générosité publique.

Par conséquent, les colonnes du CROD « dont générosité du public » et l'ensemble des colonnes du CER ne concernent que ces deux entités.

La ventilation entre les différentes rubriques du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) a été faite sur la base suivante :

2. Règles et méthodes relatives aux Produits par origine

Les ressources nécessaires à la réalisation des missions sociales de l'Association correspondent aux ressources définies aux statuts (article 4 des statuts de l'Association) :

- « Article 4 : RESSOURCES

Les ressources de l'association se composent :

- 1 – de cotisations versées par ses Membres ; elles sont déterminées, pour chaque catégorie de Membres, par le Conseil d'administration et qui juge des dispenses qu'il peut décider d'accorder en raison de leur participation active au fonctionnement de l'Association ;
- 2 – des dons et legs ;
- 3 – des subventions publiques ou privées ;
- 4 – du profit des quêtes, offrandes et de toutes autres ressources qui ne sont pas interdites par la loi. »

2.1 Dons manuels

Cette rubrique comprend les dons généraux, les dons thématiques et attribués, les dons ecclésiastiques, et l'utilisation des legs, donations et assurances vie perçus par le fonds de l'œuvre.

2.2 Autres produits liés à la générosité publique

Cette rubrique correspond essentiellement aux produits financiers.

2.3 Autres produits non liés à la générosité publique

Les produits inclus dans cette rubrique sont les ventes de livres et d'objets, les abonnements aux bulletins et lettres d'information, les autres produits de gestion courante et les remboursements d'indemnités journalières.

2.4 Subventions et autres concours publics

L'association ne reçoit que des subventions. Il n'y a pas de concours publics.

2.5 Reprises sur provisions et dépréciations

Cette rubrique correspond aux reprises de provisions financières.

3. Règles et méthodes relatives aux Charges par destination

3.1 Missions sociales :

La réalisation des missions sociales de l'Association correspond à ses moyens d'action statutaires découlant de son objet (articles 2 et 3 des statuts de l'Association) :

- « Article 2 : BUT – DUREE

L'association a pour but de soutenir et promouvoir toutes les œuvres catholiques de rites orientaux dont l'action soit en Orient (Europe et Afrique Orientale, Asie), soit en France en lien avec l'Orient, telles que dispensaires, hôpitaux, crèches, orphelinats, etc... ainsi que les écoles et établissements poursuivant des buts de formation. Leur action éducative ou caritative s'exerce auprès des populations orientales de toute nationalité, notamment dans les régions d'amitié séculaire avec la France fondatrice de l'œuvre.

- Article 3 – MOYENS D'ACTION

Les moyens d'action de l'Association consistent notamment en conférences, publications, fêtes de bienfaisance ou à but d'éducation populaire, etc...

Elle verse des subventions et des secours aux organismes et aux personnes poursuivant une activité conforme à son objet défini à l'article précédent. »

Les aides ordinaires versées et les aides ponctuelles sont fixés par le Bureau de l'association après examen des projets présentés et acceptés.

Projets

Les projets soutenus par l'Association lui sont présentés par les Communautés Religieuses des pays définis à l'Article 2 des statuts de l'Association.

Information et sensibilisation

Les actions d'information et de sensibilisation en lien avec l'objet de l'Association et les projets auxquels elle vient en aide sont constituées par la publication d'un «Bulletin de l'ŒUVRE D'ORIENT », de « La lettre d'information de l'ŒUVRE D'ORIENT », par des publications et productions sur les pays et les projets soutenus par l'Association, et par des mailings ponctuels ayant pour but de sensibiliser le public sur les actions menées par l'Association.

3.2 Frais de recherches de fonds

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais engagés pour les actions de promotion et d'appel à la générosité, sous forme de mailings, et aux frais de gestion du traitement des dons :

- Conception des campagnes ;
- Rédaction et conception des mailings ou autres documents d'appel ;
- Frais d'envoi ;

- Frais de tenue et de mise à jour des fichiers de donateurs ;
- Campagnes de publicité institutionnelle ou spécifique ;
- Traitement des dons ;
- Personnel du service donateur...

3.3 Frais de fonctionnement

Cette rubrique est constituée par les frais administratifs généraux en personnel, locaux, achats, déplacements, dépenses de fonctionnement, impôts et taxes, dotations aux amortissements, etc...

3.4 Dotations aux provisions et dépréciations

Cette rubrique correspond aux dotations aux provisions financières.

**COMMENTAIRES COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES
DU PUBLIC**

1. Emplois de l'exercice

Se reporter aux commentaires du compte de résultat par origine et destination

2. Ressources de l'exercice

Se reporter aux commentaires du compte de résultat par origine et destination

3. Ressources reportés liées à la générosité du public en début d'exercice

Le montant reporté dans cette rubrique correspond à l'addition de la même rubrique du CER de l'association ŒUVRE D'ORIENT et de la fondation de l'ŒUVRE D'ORIENT

Le montant de 1 271 985 € de l'association de l'ŒUVRE D'ORIENT a été déterminé comme suit :

Capitaux propres retraités au 31 décembre 2019 = 2 099 873 € diminué de l'actif net immobilisé (hors dépréciation titres) au 31 décembre 2019 = 827 888 €

Définition capitaux propres retraités :

Capitaux propres – fonds associatif sans droit de reprise + provision titres de placement + provision pour perte de change.

4. Investissements et désinvestissements nets de l'exercice

Les investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice inclus l'ensemble des immobilisations financières.